



**ACADÉMIE
DE LILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Département de l'Enseignement Privé

Arrêté collectif portant inscription au tableau d'avancement au grade de la hors classe des maîtres de l'enseignement privé relevant de l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel

La rectrice de l'académie de Lille

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les 37 professeurs de lycée professionnel de classe normale dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de la hors classe de l'ECR des professeurs de lycée professionnel au titre de l'année 2026.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié.

Fait à Lille, le 29 juin 2026

Pour la rectrice et par délégation
Le secrétaire général de l'académie
Par délégation la cheffe du DEP

Stéphanie DEGAND

Voies et délais de recours :

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- un **recours gracieux** qu'il vous appartiendra d'adresser à Madame la Rectrice de région académique, Rectrice d'Académie, Chancelière des Universités, Département de l'Enseignement Privé, 144 rue de Bavay 59000 Lille ;
- un **recours hiérarchique** qu'il vous appartiendra d'adresser à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, Direction des Affaires Financières, Sous-direction de l'Enseignement Privé, 110 rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP ;
- un **recours contentieux** devant le Tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint Hilaire - CS 62039 - 59014 Lille Cédex. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible sur le site www.telerecours.fr.

Le recours gracieux et le recours hiérarchique peuvent être faits sans conditions de délais. En revanche, le recours contentieux doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente notification.

Toutefois, si vous souhaitez, en cas du rejet du recours gracieux ou du recours hiérarchique, former un recours contentieux, ce recours gracieux ou hiérarchique devra avoir été introduit dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision. Vous conserverez ainsi la possibilité de former un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la décision intervenue sur le dit recours gracieux ou hiérarchique. Cette décision peut être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant deux mois).

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite intervient dans un délai de deux mois, vous disposez à nouveau d'un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

Rectorat de l'académie de Lille
144 rue de Bavay
59000 Lille
Standard : 03 20 15 60 00
www.ac-lille.fr

Tableau d'avancement à la hors classe 2026-2027 des professeurs de lycée professionnel (PLP de l'enseignement privé)

Civilité	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom	Discipline
M	DATSI	DATSI	HAMID	Mathématiques sciences physiques
M	POIRETTE	POIRETTE	MAXIME	Génie électrique : électrotechnique
M	DUREZ-CALLEWAERT	DUREZ-CALLEWAERT	CEDRIC	Génie électrique : électrotechnique
Mme	TOUELLOU	TOUELLOU	STEPHANIE	Lettres histoire géographie
M	SARIGUL	SARIGUL	VEDAT	Génie civil construction réalisation d'ouvrage
Mme	DUVINAGE	VION	CELINE	Lettres histoire géographie
Mme	TISON	DELCROIX	CATHERINE	Lettres histoire géographie
M	TERFOUS	TERFOUS	BENAMAR	Génie mécanique option construction
Mme	KARPINSKI	BLEIER	CAROLINE	Hôtellerie: services et commercialisation
M	BISSINGOU	BISSINGOU	JEAN CLAUDE	Anglais lettres
M	HANCKE	HANCKE	JOEL	Mathématiques sciences physiques
Mme	BOUCNEAU	DECLERCQ	ANNIE	Mathématiques sciences physiques
M	BARGIS	BARGIS	VINCENT	Mathématiques sciences physiques
Mme	DUBUS	GOUWY	LUCIE	Lettres histoire géographie
M	DALLA-RICCA	DALLA-RICCA	SIMON	Mathématiques sciences physiques
Mme	GRONOWSKI	FORTIN	CELINE	Sciences et techniques médico-sociales
Mme	COUSIN	COUSIN	ELVIRE	Sciences et techniques médico-sociales
M	MORELLE	MORELLE	MICKAEL	Economie et gestion option comptabilité et gestion
M	BALEDENT	BALEDENT	MATTHIEU	Lettres histoire géographie
Mme	DELAURIER	DELAURIER	VIRGINIE	Biotechnologies : santé environnement
M	LYOEN	LYOEN	CHRISTOPHE	Mathématiques sciences physiques
Mme	LEROY	GOFFART	LAETITIA	Economie et gestion option commerce et vente
Mme	PLUMET	PLUMET	DELPHINE	Economie et gestion option commerce et vente
Mme	JOOS	AMAADA	RACHIDA	Biotechnologies : santé environnement
Mme	FETEL	GUILBERT	DOROTHEE	Economie et gestion option comptabilité et gestion
Mme	WABLE	WABLE	ISABELLE	Biotechnologies : santé environnement
Mme	GALANT	GALANT	CECILE	Biotechnologies : santé environnement
Mme	MAROLOT	CACHOIR	SANDRA	Sciences et techniques médico-sociales
Mme	SORRENTINO	SORRENTINO	MARION	Anglais lettres
M	KOSTRZEWA	KOSTRZEWA	PASCAL	Anglais lettres
Mme	PICQUART	SAGNIEZ	SOPHIE	Biotechnologies : santé environnement
Mme	LEFEBVRE	LEFEBVRE	MICHAELLE	Economie et gestion option commerce et vente
Mme	BRUET	HILARY	CHRISTELLE	Anglais lettres
Mme	HAINAUT	HAINAUT	AURELIE	Esthétique cosmétique
Mme	BEYAERT	BEYAERT	BRIGITTE	Education artistique et arts appliqués
Mme	LABOURG	LABOURG	MAGALIE	Education artistique et arts appliqués
Mme	GAVDAR	CANIPEL	CECILE	Espagnol lettres

La part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la hors classe des professeurs de lycée professionnel est de 64,86 %, la part des hommes est de 35,14 %.